ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

vaccinations

Question écrite n° 121669

Texte de la question

M. Christophe Guilloteau appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le problème des étudiants qui doivent se faire vacciner contre l'hépatite B pour suivre des études dans un secteur médical ou paramédical. Certains d'entre eux, ayant des antécédents familiaux d'atteinte de sclérose en plaques craignent cette vaccination, étant donné qu'à ce jour un lien de causalité entre la vaccination contre l'hépatite B et le développement d'affections iatrogènes n'est pas établi de façon certaine, mais n'est pas totalement exclu. Par conséquent, il lui demande les mesures qu'il entend prendre pour que ces étudiants puissent poursuivirent leurs études dans le secteur qu'ils ont choisi, sans vivre dans l'incertitude pour leur santé.

Données clés

Auteur : M. Christophe Guilloteau
Circonscription : Rhône (10e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 121669
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3239